



DÉBROUSSAILLAGE



PUBLIC CIBLÉ :

Salarié, demandeurs d'emploi, particuliers



FRAIS PÉDAGOGIQUE :

Cantine scolaire



TARIFS :

420€



EFFECTIF PAR SESSION :

8 personnes



DURÉE :

14h



DÉLAI D'ACTION :

2 mois sous réserve du nombre de personnes



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel, en s'appuyant sur une dynamique de groupe et des méthodes actives
Alternance de théorie et de pratique
Travaux de groupe



PRÉ REQUIS :

Apporter ses EPI
Casque antibruit
Chaussures de sécurité
Lunettes de protection/visière
Pantalon de sécurité
Manchettes



OBJECTIFS VISÉS :

A l'issue de la formation, le participant aura acquis les gestes et les techniques du débroussaillage en utilisant le matériel adéquat en toute sécurité



CONTENU DE FORMATION :

Vérification des EPI
Préparation du matériel : fonctionnement et vérification de base
Présentation des règles de sécurité
Protection du chantier, balisage
Manœuvres et manipulations des débroussailleuses
Respect des règles de sécurité
Maintenance et entretien du matériel
Changement d'outils
Diagnostic des pannes fréquentes
Rangement du chantier et nettoyage du matériel
Utilisation des matériels en sécurité /
Notions de protection de l'environnement :
Exploitation de la séance « Utilisation d'un matériel thermique »



CONTACT :

Secrétariat CFPPA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfppa.borgo@educagri.fr



PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi

*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo

*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Tests théoriques et pratiques avec grille d'évaluation suivie d'une correction collective
Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation



FINANCEMENT ET REMUNÉRATION :

Le financement peut être assuré par :

Vos propres fonds

Une prise en charge par votre OPCO

Une prise en charge par votre employeur

Une prise en charge par Pôle Emploi ou la Région



CONDITION D'INSCRIPTION :

Dossier d'inscription complet
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique